

# LE PETIT MÉTROPOLITAIN

#4  
JUN  
2016

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE



p.6

## DOSSIER

La Métropole consolide sa politique fluviale : une complémentarité des usages au fil de l'eau...

p.15

## POINT D'INTERROGATION

« Comment les nids de poule sont-ils signalés et bouchés ? »

p.19

## EN PERSONNE

« MMS, ça veut aussi dire médecin médico-social ! »

CÔTÉ  
INSTITUTION

03

**LA DATA DU MOIS**Économie métropolitaine,  
quelle activité ?

04

**ACTUS**Actualités juin 2016  
Agenda juin/juillet 2016

06

**DOSSIER**La Métropole consolide  
sa politique fluviale : une  
complémentarité des  
usages au fil de l'eau...

11

**D'HIER À  
AUJOURD'HUI**Comment Lyon a gardé  
ses pattes au sec...CÔTÉ  
RÉALISATIONS

12

**EN ACTION**La Métropole  
dans le monde  
du big data

14

**HORS LES MURS**Nature en ville :  
escapade milanaise  
pour observer les  
recettes italiennes

15

**POINT  
D'INTERROGATION**« Comment les nids de  
poules sur les voies sont-ils  
signalés et bouchés ? »CÔTÉ  
AGENTS

16

**REGARDS CROISÉS**Découverte d'un  
nouveau monde.  
Dans le sillage d'un  
assistant informatique

18

**C'EST PRATIQUE**Garder ou jeter,  
telle est la question...

19

**EN PERSONNE**MMS, ça veut aussi  
dire Médecin  
Médico-Social !

20

**INFOS DU  
PERSONNEL**

21

**LES ASSOS**

22

**EXPRESSIONS  
SYNDICALES**

## CONTRIBUTEURS

**Direction Prospective  
et dialogue public**

Pascale Fougère

**Délégation Développement  
solidaire et habitat**Madeleine Aufrand  
Marie Durousset-Tillet  
Thomas Lalire**Direction de l'Eau**

Laure-Anne De Biasi

**Direction Planification  
et politiques d'agglomération**

Vérène Saint-André

**Direction de la Propreté**

Béatrice Vandroux

**Direction de la Culture**Sylvain Bouteille  
Sylvie Senis**Direction Information  
et communication**

Cécile Prenveille

**Direction Attractivité  
et relations internationales**

Ouarda Hadid

**Direction de la Voirie**

Karine Lalo

**Direction Assemblées  
et vie de l'institution**

Florence Garcier

**Service des Archives**

Carol Demessieux

**Service Documentation**

Cécile Lardet

Geneviève Vazette

**Direction Finances**

Isabelle Durif

**Direction Ressources humaines**

Nicolas Liptak

**Comité social du personnel**

Nicole Albinana

**Lyon Sport Métropole**

Marina Debiesse

**DTP - SERVICE DE LA COMMUNICATION  
INTERNE - HÔTEL DE MÉTROPOLÉ**20, rue du Lac, CS 33569  
69505 Lyon Cedex 03  
Tél. 04 78 63 41 04[rcoulange@grandlyon.com](mailto:rcoulange@grandlyon.com)  
[cbarbier@grandlyon.com](mailto:cbarbier@grandlyon.com)**Directeur de la publication**  
Olivier Nys**Rédacteur en chef**

Pierre-Yves Collaud

**Coordination et rédaction**

Anne-Sophie Peyret-Rosà

Raphaël Coulange

**Rédaction**

Christian Barbier - Véronique Riffault

**Crédit photo**

Emma Arbogast

**Crédits photos Une de couverture**

et pages 16 &amp; 17

Eric Soudan

**Crédits photos page 24**

Béatrice Vandroux - Emma Arbogast

Karine Lalo

**Conception graphique**

In Média Res

**Réalisation**

Olivier Coët

**Impression**

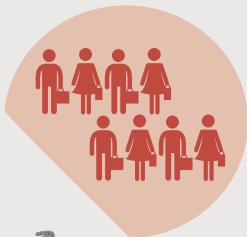
OTT imprimeurs



# ÉCONOMIE MÉTROPOLITAINE QUELLE ACTIVITÉ ?



## UN FORT POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT



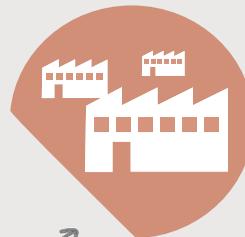
640 000

EMPLOIS SALARIÉS  
(DONT 85% DANS LE PRIVÉ)



16 300

COMMERCES



15 300

ENTREPRISES  
CRÉÉES EN 2015



1<sup>ÈRE</sup> AGGLOMÉRATION  
INDUSTRIELLE FRANÇAISE



2<sup>ÈME</sup> AGGLOMÉRATION  
FRANÇAISE DE CONGRÈS  
ET SALONS



## DES SERVICES MOBILISÉS POUR ENTREtenir LA DYNAMIQUE



14

DÉVELOPPEURS  
ÉCONOMIQUES  
RÉPARTIS PAR  
CONFÉRENCE  
TERRITORIALE  
DES MAIRES

EN 2015 :



85

DÉLÉGATIONS  
ACCUEILLIES



1 450

ENTREPRISES  
RENCONTRÉES



15

PROJETS  
ACCOMPAGNÉS  
DANS L'ACCÈS  
AUX FINANCEMENTS  
EUROPÉENS

## Toujours plus d'actus sur Comète !

Depuis un mois, la page d'accueil de Comète s'est dotée d'une nouvelle rubrique « En direct ». Vous pouvez y retrouver des brèves, sous la forme d'un fil d'actus, qui vous renverront à plus d'informations sur l'actualité de la Métropole et de ses services. Bonne navigation !

Et l'Oscar du tourisme  
est attribué à...



Lyon vient d'être nommée aux « Oscars du tourisme » (ou « World travel awards ») dans la catégorie « meilleure destination européenne de weekend ». Créés en 1993 par le Wall Street Journal, ces prix ont la particularité d'être décernés par un jury composé d'agents de voyage ainsi que d'internautes du monde entier. Vous pouvez donc vous aussi voter pour soutenir la candidature de Lyon, en vous inscrivant sur [www.worldtravelawards.com](http://www.worldtravelawards.com). Vous avez jusqu'au 17 juillet !

## 10 ans



La Métropole et la région Haute-Matsiatra à Madagascar sont liées depuis 2006 par un accord de coopération décentralisée sur le développement de l'accès à l'eau et à l'assainissement. Le bilan positif de deux premiers programmes, AGIRE puis Cap'eau, a appelé à la mise en œuvre d'un nouveau programme pour la période 2016-2020. La direction de l'Eau et ses partenaires y mettront l'accent sur l'association de nouvelles collectivités et la montée en compétence des acteurs locaux.

✂ En savoir plus sur Comète, rubrique Développement urbain et cadre de vie / Eau.

## LE GUIDE DES SENTIERS NATURE FAIT PEAU NEUVE

Le guide de Sentiers nature, dans son format papier, vient d'être réédité. Cette version actualisée et enrichie propose 21 balades avec toutes les informations pratiques nécessaires : distance, temps de marche, indications pour rejoindre le point de départ, carte détaillée... Que ce soit au bord du Rhône, dans les massifs des Monts d'or, le long du Val de Saône, dans les vallons de l'ouest et au cœur des plaines de l'est, voici un outil idéal pour (re)découvrir, avec les beaux jours, les espaces naturels qui nous entourent et ouvrir les yeux sur les animaux, les insectes, les plantes et les fleurs qui font la richesse de notre territoire. Le guide papier est disponible à l'office du tourisme et dans les mairies concernées par les projets nature.



➔ Guide papier disponible à l'office du tourisme et dans les mairies concernées par les projets nature. Téléchargez l'application Grand Lyon Nature sur le site [grandlyon.com/nature](http://grandlyon.com/nature)

## Déménagement de la pouponnière de l'IDEF

Le déménagement des 56 enfants de la pouponnière, plus autant de personnels, a eu lieu durant la semaine du 13 juin. Les personnels du multi-accueil mère-enfants doivent suivre dans la semaine du 4 juillet. L'inauguration des nouveaux locaux est prévue pour la fin de l'été. Un film-reportage d'une quinzaine de minutes, à la mémoire de l'ancienne pouponnière et dédié aux enfants devenus grands, sera projeté à cette occasion.

## COUP DE JEUNE POUR LE SITE VÉLO'V

Résultat d'un projet de refonte globale lancé en 2015, le nouveau site [www.velov.grandlyon.com](http://www.velov.grandlyon.com), est en ligne. Le rajeunissement de

l'apparence et des fonctionnalités du site vise notamment à améliorer l'ergonomie, valoriser le dynamisme de la marque sur les réseaux sociaux, et améliorer l'offre de services (information en temps réel sur les stations, nouvelle carte interactive, outil d'aide et contact convivial et simple, etc.). En 2015, le site enregistrait déjà 539 370 visites, soit en moyenne 1 500 par jour.

## Sentez-vous Sport !



La communication interne invite tous les agents à participer jeudi 15 septembre à « Sentez-vous Sport ! ». Cette manifestation sportive organisée en partenariat avec le Comité Régional Olympique, Lyon Sport Métropole et la Ville de Lyon se déroulera au Palais des sports de Gerland entre 12h et 14h\*. Trois options pour les participants : s'inscrire à une compétition de sport collectif, s'inscrire à un rallye découverte de sports insolites ou s'inscrire en venue libre pour découvrir des stands sport et bien-être et encourager leurs collègues.

*\*Exceptionnellement, les agents travaillant loin du site pourront procéder à un aménagement horaire en accord avec leur manager, pour quitter leur poste de travail entre 11h et 15h.*

→ Toutes les informations à suivre sur Comète, affiches et [www.lyonsportmetropole.org](http://www.lyonsportmetropole.org) - Contact : [sentezvousport@grandlyon.com](mailto:sentezvousport@grandlyon.com)

## Prix régional du livre environnement : votez !

La Maison de l'environnement organise le prix du livre Environnement. Ce prix récompense chaque année un livre sur l'environnement plébiscité par le public. Les six livres en lice sont disponibles à la Documentation. Empruntez-les et votez pour ceux qui vous ont plu avant le 10 septembre.

✂ → Pour en savoir plus sur les livres sélectionnés, rendez-vous sur le portail de la documentation.



## L'AGENDA

### → DU 24 AU 26 JUIN

Le festival « Démons d'Or » se tient ces trois jours à Poleymieux-au-Mont-d'Or. Son objectif : promouvoir, avec des artistes locaux et invités, la culture musicale alternative en mêlant électro, reggae, ragga, chanson française, dub...

### → 27 JUIN

Le prochain Conseil de la Métropole se tiendra ce jour pour étudier les derniers projets de délibération.

### → DU 1<sup>ER</sup> AU 3 JUILLET

La nouvelle édition des Dialogues en humanité, « festival citoyen sous les arbres », aura lieu, comme chaque année, au Parc de la Tête d'Or. Le thème de cette année : « *Citoyens du peuple de la terre, devenons des artistes en humanité* » !

### → 13 JUILLET

Lancement, au musée gallo-romain, de l'exposition Archéo-Terra. Vous y découvrirez la diversité des techniques de construction en terre, à travers l'espace et le temps, ainsi que les moyens de préserver aujourd'hui ce patrimoine architectural. Des ateliers ponctuels initieront les enfants à la construction en terre ou encore à la poterie romaine. Le lancement accompagne la tenue du 12<sup>ème</sup> Congrès mondial Terra qui réunira à Lyon, du 11 au 14 juillet, experts, chercheurs et un large public autour de diverses animations sur l'architecture en terre.



## ÉDITO

### Développer et préserver

Éléments naturels qui, historiquement, ont relié les hommes mais qui charriaient aussi leur lot de catastrophes, véritables témoignages historiques qui ont forgé une partie de l'identité de notre cité, les fleuves (et les rivières...) de notre territoire conjuguent désormais des enjeux de développement et de préservation des milieux.

À y regarder de plus près, de nombreuses politiques publiques de la Métropole travaillent en lien plus ou moins direct avec les fleuves. C'est ce que ce dossier essaye de mettre en valeur, en montrant que tout l'enjeu est de concilier les multiples usages potentiels des cours d'eau. Qu'il s'agisse de développement et d'aménagement avec le grand cycle de l'eau, les projets urbains et paysagers, le développement durable et toutes les questions qui touchent à la nature en ville avec la mise en place du plan fleuves. Qu'il s'agisse également d'activités économiques avec le tourisme fluvial mais aussi avec l'essor du transport de marchandises. Qu'il s'agisse encore des espaces de vie, de découverte et de récréation avec le River Movie sur la Saône, modèle d'art public paysager, la mobilité douce avec ViaRhôna ou encore l'éducation à l'environnement pour les plus jeunes avec la péniche de l'environnement.

Même notre association sportive des agents, Lyon Sport Métropole, rend cette année hommage aux fleuves en organisant un carnaval nautique sur le Rhône, le 25 juin prochain, dans le cadre de l'Euro 2016. Les embarcations les plus originales seront récompensées ! ([www.lyonsportmetropole.org](http://www.lyonsportmetropole.org))



**Nicole Sibaud**

Directrice générale déléguée  
Développement urbain  
et cadre de vie

**En couverture :** de gauche à droite, Olivier Pillonel (chargé de mission Plan fleuves), Luc Poussin (chef de projet) et Isabelle Fontany (chargée de projet innovation) représentent trois directions très actives dans la politique fluviale : Planification & politiques d'agglomération, Aménagement et Propreté.

# LA MÉTROPOLE CONSOLIDE SA POLITIQUE FLUVIALE

## UNE COMPLÉMENTARITÉ DES USAGES AU FIL DE L'EAU...

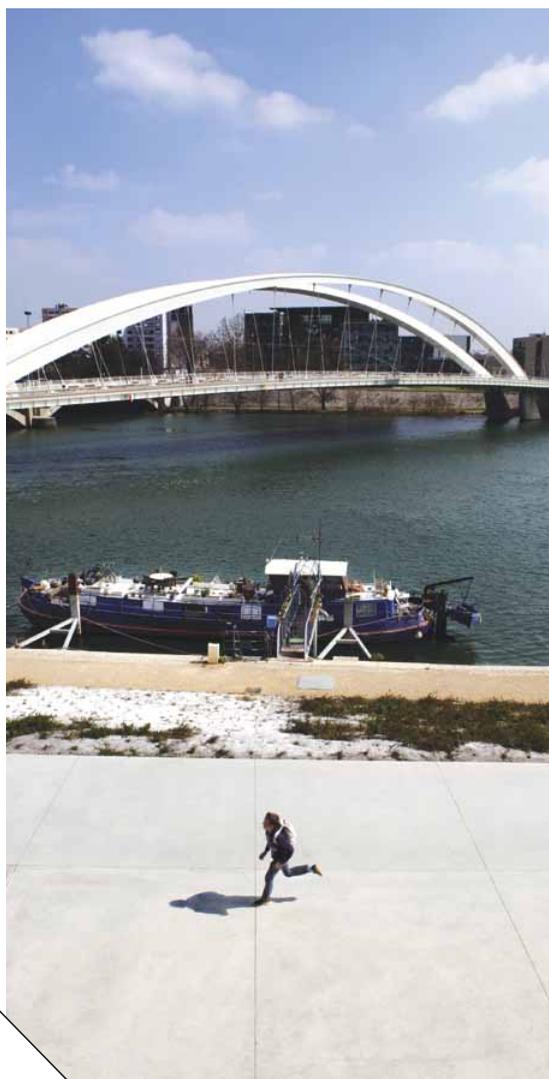
**L**e déploiement de la Métropole de Lyon est étroitement lié à son fleuve, sa rivière et la confluence. Cette situation géographique privi-

légiée participe au développement culturel et économique, au rayonnement du territoire et à la qualité du cadre de vie. Nombreuses sont les directions concernées par la thématique fleuve, la Métropole exerçant de multiples compétences liées : aménagement, eau potable et assainissement, gestion des déchets, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, transport et mobilité, sport, tourisme, écologie, développement durable et énergie, développement économique et insertion.

Pour que l'ensemble des actions relatives aux usages fluviaux s'organisent de façon cohérente, des stratégies territoriales et thématiques sont pilotées par Olivier Pillonel, chargé de mission Plan fleuves à la direction de la Planification et des politiques d'agglomération. La Charte de partenariat entre Voies navigables de France (VNF) et la Métropole illustre bien cette volonté de synergie. Reconduite pour la quatrième fois, elle sera signée à l'automne prochain et fixera les orientations du développement de l'espace fluvial pour les six prochaines années.

Le Rhône et la Saône invitent aussi la Métropole à être partenaire dans des démarches et projets qui dépassent ses frontières administratives. Le Plan Rhône<sup>(1)</sup>, à l'échelle du bassin ou l'Anneau Bleu, sur le Rhône amont en sont de parfaits exemples.

<sup>(1)</sup> Le Plan Rhône 2015-2020 est un projet partenarial et multi-thématiques à l'échelle des territoires qui partagent le fleuve



Comment s'illustre le mieux l'évolution de l'agglomération ? La plupart des Grands-Lyonnais évoqueront probablement la réappropriation des abords du Rhône et de la Saône. Espaces réinvestis, les aménagements des quais du Rhône, des rives de Saône ou de la Confluence ont changé la physionomie du Grand Lyon en faveur des habitants. Ils permettent aussi à l'agglomération d'appuyer son développement sur ses cours d'eau. En ce sens, la nouvelle Charte de partenariat VNF-Métropole continuera de promouvoir la mixité d'usages fluviaux, tout en assurant leur compatibilité. Vie locale et tourisme, plaisance et transport, art et logistique urbaine, développement économique et nature... Les cours d'eau n'ont pas fini d'irriguer la vie métropolitaine !

## VIVRE LE PATRIMOINE SUR LA SAÔNE

Les façades fluviales bénéficient d'un important travail de restauration depuis plus de 15 ans. Pourtant ces espaces n'en sont pas moins aménagés comme des lieux de vie. Le meilleur exemple est le projet Rives de Saône. L'originalité du projet réside dans le travail de concert entre artistes et concepteurs, dès le démarrage du projet. Le River Movie et ses œuvres d'art, qui ponctuent la promenade réalisée en 2013, ouvrent un autre regard sur le patrimoine bâti ou naturel, faisant écho à l'histoire des rives et l'imaginaire qui l'accompagne.

Le projet Rives de Saône se poursuit aujourd'hui avec une nouvelle étape, le projet des Terrasses de la Presqu'île. Coordonné par Isabelle Soarès, cheffe de projet à la direction de l'Aménagement, il sera présenté à l'occasion d'une exposition dédiée, au Pavillon Rives de Saône. Le futur aménagement proposera de larges espaces au bord de l'eau, lorsque l'actuel parking Saint-Antoine sera démoli. En échos au paysage bucolique du Val de Saône, un vaste jardin fluvial de 35m de large sera notamment aménagé, réunissant des espèces végétales communes du bassin de la Saône. Le River Movie s'y déploiera également. L'artiste est en cours de sélection, et son œuvre sera gérée par l'unité de Philippe Baron, au sein de la direction de la Logistique, du patrimoine et des bâtiments.



## QUAND NAVIGUER RIME AVEC INNOVER

L'action des services métropolitains consiste également à organiser la navigation pour apporter des solutions innovantes aux questions de logistique urbaine. C'est le cas avec la promotion du transport de marchandises via l'élaboration d'un schéma de l'organisation portuaire à l'échelle de la région lyonnaise. C'est aussi le cas, plus concrètement, avec l'expérimentation par la direction de la Propreté d'une déchèterie fluviale, sous la houlette d'Isabelle Fontany, chargée de projet innovation.

Constitué d'une barge aménagée comme une déchèterie et d'un pousseur mû à terme par un moteur électrique, le dispositif est prometteur pour suppléer au déficit de déchèteries en centre-ville et adapter le service aux besoins des usagers. En effet, la barge pourra être amarrée à la journée le long d'un quai, rejoindra le port Édouard Herriot le soir, et gagnera un autre quai le lendemain pour une nouvelle collecte. L'expérimentation commencera en septembre sur le quai Fulchiron en rive droite de la Saône. La prévision de collecte annuelle est de 3 000 tonnes environ.



Illustration de l'aménagement de la déchèterie fluviale

## RENDONS À CÉSAR...

En 1990, lors du salon Pollutec, trois agents de maîtrise, surveillants de travaux, André Chapuis, Didier Pizzanelli et Serge Varambon furent lauréat du concours Scarabée d'or distinguant les collectivités locales et les entreprises privées inventant ou utilisant une technique novatrice en matière de lutte contre la pollution. Ils avaient proposé le concept documenté... d'une déchèterie installée sur une péniche.



## CHIFFRES CLÉS

### 195 000

C'est le nombre record de passagers accueillis en 2015 sur le Vaporetto. A titre de comparaison, la moyenne annuelle depuis 2012 est de 175 000 passagers. 2016 devrait encore repousser les limites si l'on en croit le nouveau record, en date du samedi 7 mai, avec 1 700 passagers embarqués... et 1 200 qui n'ont pas eu de place !

### 2015 : RYTHME DE CROISIÈRE SOUTENU

- 120 000 croisiéristes
- plus de 1 000 escales sur Lyon
- 26 paquebots
- 9 sites d'amarrage existants
- 6 nouveaux dans les trois prochaines années
- 144 M€ de retombées sur le bassin Rhône-Saône

## UN FORT POTENTIEL POUR LE TRANSPORT FLUVIAL DE PASSAGERS

Le transport de personnes sur l'eau semble de plus en plus prometteur. Ainsi, le « Vaporetto » qui effectue des rotations sur la Saône, entre le quartier Saint Paul et la darse de Confluence, est devenu emblématique de l'art de vivre à la lyonnaise. Voguant 7 jours sur 7 et de 10h à 21h, nombreux sont ceux qui considèrent désormais cette navette

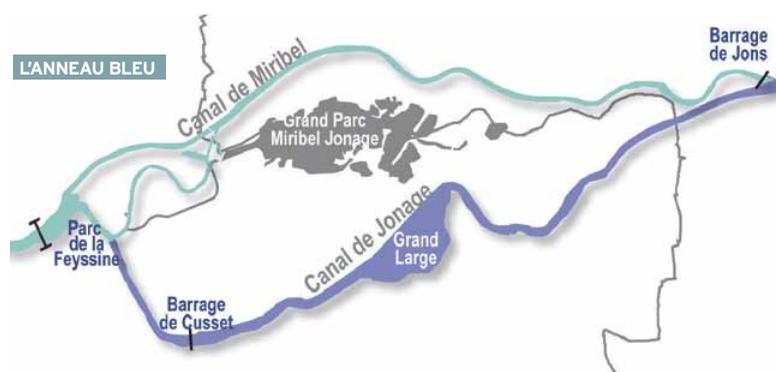
fluviale de 90 places comme mode de transport en commun (1/4 des des usagers sont des touristes). Mais l'intérêt de la Métropole se porte également sur les activités de croisière et plaisance. Celles-ci participent à l'attractivité et au rayonnement métropolitains et sont génératrices de fortes retombées économiques.

Plusieurs directions métropolitaines sont mobilisées pour développer ce potentiel. En 2013, la collectivité a ainsi élaboré, avec VNF, un schéma directeur des paquebots de croisière qui devrait être entièrement achevé à la fin du mandat. En 2017, des appontements seront réalisés au pied du musée des Confluences et sur le quai Fillon pour permettre l'accès aux vaisseaux amarrés quand le parc de Gerland est fermé. La direction de la Voirie, qui supervise ces aménagements, est particulièrement impliquée, via l'unité Ouvrages d'art, dans la gestion du dernier projet sur le quai Leclerc. Encore à l'étude, il s'agira d'une passerelle reliant le haut du quai aux bateaux. La conception joue là-aussi la mixité des usages car cette passerelle devrait également faire office de belvédère pour les promeneurs des quais.



Un site d'amarrage mixte, pouvant accueillir paquebots et péniches, sera aménagé au pied du musée.

# RHÔNE AMONT : QUAND LES USAGES SE MARIENT BIEN



## UN TERRITOIRE MULTIFONCTIONNEL D'ENVERGURE MÉTROPOLITAINE

L'Anneau bleu est une démarche de valorisation du secteur Rhône amont compris entre les canaux de Miribel et de Jonage, sur le territoire de l'Ain et de la Métropole. Ce site, avec le Grand Parc de Miribel-Jonage en son cœur, remplit de nombreuses fonctions stratégiques pour la Métropole : alimentation en eau potable, protection contre les crues, espace de loisirs, zone Natura 2000, production hydroélectrique... Il compte parmi les plus vastes espaces naturels périurbains d'Europe. La Métropole a pris en charge l'aménagement des berges du canal de Jonage et du Grand Large, dont le chef de projet est Luc Poussin, à la direction de l'Aménagement. Suite aux travaux de confortement de la digue par EDF, l'aménagement des deux berges du canal vient d'être achevé. Il offre aujourd'hui un parcours de 40 kilomètres qui permet aux promeneurs, coureurs, cyclistes de pratiquer leur activité dans un cadre préservé et de (re)découvrir ce site. La rive droite, entre le pont de Jonage et le Grand Parc au niveau de l'espace Eau et nature de l'Iloz', accueille la ViaRhôna, parcours cyclable le long du Rhône, de la Suisse à la Méditerranée.

## PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LA FAIRE DÉCOUVRIR

En 50 ans, on estime que le lit de l'ancien Rhône à Miribel Jonage est descendu de quatre mètres en générant l'enfoncement de la nappe phréatique, l'effondrement des berges et la disparition progressive de la végétation. Pour enrayer ce phénomène, la Métropole et huit autres partenaires, dont le Syndicat mixte pour l'aménagement du Grand Parc de Miribel (Syalim), ont signé en avril dernier un contrat territorial de restauration du Rhône. Les travaux de restauration hydraulique et écologique sont enclenchés pour une durée de 13 ans. Ils permettront de sécuriser l'eau potable de l'agglomération, protéger les riverains des crues du Rhône, développer la pratique de loisirs et pérenniser la biodiversité exceptionnelle de l'île. Ce qui ne signifiera pas pour autant la rendre inaccessible ! Sur le canal de Jonage par exemple, la navette électro-solaire gérée par la SPL SEGAPAL, dont la Métropole est actionnaire, propose des croisières commentées axées sur la découverte des milieux et la sensibilisation à leur préservation. Les 70 passagers du catamaran peuvent aussi profiter d'une autre

croisière thématique, portant elle sur la centrale hydroélectrique de Cusset à l'origine du gigantesque chantier de creusement du canal (19 km de long). Achevée en 1899, elle produit au cœur de la Métropole une énergie 100% renouvelable correspondant à la consommation d'une ville d'environ 100 000 habitants. Elle était la plus puissante du monde à l'époque de sa mise en service !



© SEGAPAL

La navette électro-solaire du canal de Jonage

## POUR ALLER PLUS LOIN...

Le service Documentation vous propose :

- **Le Rhône en 100 questions** - ZABR 2008. Cet ouvrage traite du fonctionnement naturel du fleuve, de ses aménagements, de sa gestion, de l'économie qu'il sous-tend, du risque d'inondation, de son écologie et de son patrimoine.
- **La Saône au cœur de Lyon : deux mille ans d'histoire qui ont fait la ville** - Bruno VOISIN 2014. Historique de la conquête de la Saône, depuis l'installation de la ville jusqu'au projet des Rives de Saône.
- **Le Rhône : mémoire d'un fleuve** André VINCENT 2002. Présentation du Rhône à travers l'histoire des hommes qui ont vécu sur ses rives.
- **Le Grand Parc Miribel Jonage** Grand parc Miribel Jonage 2013. Caractéristiques et identité du parc de Miribel accompagné de suggestions d'escapades.
- **Les berges du Rhône à Lyon** - Valérie DESGRANDCHAMPS 2009. Histoire de la reconquête des berges du Rhône.

# COMMENT LYON A GARDÉ SES PATTES AU SEC...

EN 1840, LYON RESTE FRAPPÉE PAR LES INONDATIONS, ICI AU NIVEAU DU PARC DE LA TÊTE D'OR



© Archives Communauté Urbaine de Lyon

Les inondations du mois de juin ont rappelé partout en France la relation complexe des villes à leurs cours d'eau. Sur le territoire de Lyon aussi, cette relation a été faite d'opportunités, mais également de difficultés liées au franchissement des cours d'eau, à la protection contre les inondations ou à la lutte contre l'insalubrité des terrains marécageux.

L'histoire de l'agglomération tient dans une relation très complexe entre sa vulnérabilité, rappelée par les grandes inondations, et les chantiers de protection qui s'ensuivent. Aux crues historiques succèdent des vagues de travaux de confortement, qui permettent à la ville de gagner de nouveaux territoires. Les crues de référence, en 1840 pour la Saône (600 maisons détruites) et 1856 pour le Rhône (30 000 sinistrés) amènent ainsi des réglementations sur les constructions en pisé ou l'édification de digues de protection et bas-ports, et sur l'interdiction de construire en amont. Les autorités locales édifient une ligne de quai faisant office de digue continue, mais qui ménage des accès pour les activités fluviales.

## REDONNER SA PLACE À LA NATURE

Les aménagements de voirie et la relocalisation des ports,

en amont et aval, coupent peu à peu les Lyonnais de leurs cours d'eau. Il faut attendre les années 1990 pour que la Communauté urbaine initie une réflexion d'ensemble sur la reconquête des berges du Rhône et de la Saône, à travers le « Plan Bleu ». L'eau peut alors retrouver sa place, fluctuante au grès des saisons, aux côtés des activités ludiques ou artistiques qui s'installent avec les opérations d'aménagements d'ampleur. Les inondations rappellent ponctuellement la puissance de la nature mais des aménagements submersibles assurent l'adaptation à ces aléas. Le Schéma de gestion des inondations du Rhône amont (2012), renvoie également à la nécessaire solidarité de l'amont vers l'aval. La vaste plaine inondable de Miribel-Jonage (plus de 3 000 ha) assure par exemple une fonction d'expansion des crues en amont du Rhône.



**De gauche à droite**, les agents impliqués dans la valorisation de la donnée à la DINSI : Grégory Blanc-Bernard, Alain Puricelli, Laurence Martinez, Nathalie Vernus-Prost, Frédérique Lescuyer, Emmanuel Gastaud, Philippe Langenstein, Fabrice Gallay, Benoît Gourmand, Isabelle Mallet, Alessandro Cerioni.

## LA MÉTROPOLE DANS LE MONDE DU BIG DATA

Le monde du numérique produit des milliards de données chaque jour. Ces données sont communément appelées data. L'heure est aujourd'hui à la mise à disposition de ces données pour tous ; c'est ce que l'on appelle « l'open data ». L'open data, ou donnée ouverte, est une donnée produite par une collectivité, un service public ou une entreprise. Elle est diffusée de manière structurée selon une méthode et une licence ouverte qui garantit son libre accès et sa réutilisation sans restriction technique, juridique ou financière.

L'article 15 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 dispose que « la société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration ».

Les données produites et détenues par l'État constituent donc une ressource pour dynamiser la vie démocratique, stimuler l'innovation économique et sociale, voire pour améliorer le fonctionnement même de l'État. La Métropole s'est résolument engagée dans une politique « d'open data ». « Le déclencheur a été la directive européenne de 2007, dite directive Inspire », explique Nathalie Vernus-Prost, administrateur général des données au sein de la direction Innovation numérique et systèmes d'information. Cette directive vise à établir une infrastructure d'information géographique dans la Communauté Européenne pour favoriser la protection de l'environnement. Ce que la directive appelle infrastruc-

ture d'information géographique est un ensemble de services d'information disponibles sur Internet, répartis sur les sites web des différents acteurs concernés, et permettant la diffusion et le partage de données géographiques. « En matière de données géographiques, le Grand Lyon avait un temps d'avance sur la plupart des collectivités en France, souligne Nathalie. Nous en avons donc fait le socle de notre plateforme [data.grandlyon.com](http://data.grandlyon.com) ».

### Une plateforme d'échange et de mutualisation

La mise à disposition des données publiques du Grand Lyon est une démarche qui vise à faciliter l'échange entre les acteurs du territoire. C'est un outil qui sert aux communes et aux partenaires de la Métropole pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer leurs politiques publiques à partir d'informations fiables et sécurisées.

Si l'ouverture des données permet de rendre l'action publique transparente et compréhensible aux citoyens, la Métropole a choisi d'en faire un vecteur de développement du territoire. En effet, la diffusion des données rend leur valorisation possible par l'innovation et la création de services sur le territoire. Elles représentent un extraordinaire gisement économique pour bon nombre d'entreprises. La plateforme « data.grandlyon.com » est partenariale et ouverte à l'ensemble des acteurs du territoire qui souhaitent diffuser leurs données. C'est le cas, par exemple, des TCL ou de la Ville de Chassieu. Cette mutualisation présente l'avantage de proposer sur un même site toutes les informations concernant le territoire. Les données du Grand Lyon et de ses partenaires sont mises à disposition chaque fois que c'est possible dans plusieurs formats, ouverts et normalisés, pour favoriser l'interopérabilité, le croisement et l'enrichissement.

### Les licences utilisateurs

Dans sa démarche d'ouverture des données, La Métropole a développé une vision originale. Le Grand Lyon distribue des licences qui définissent les droits et les devoirs des « réutilisateurs ». « Une licence dite ouverte concerne 99% de nos données », souligne Nathalie Vernus-Prost. Une licence ouverte est la possibilité pour tous d'utiliser les données à sa guise et sans contrainte : chacun fait ce qui lui plaît... Le deuxième type de licence est une licence dite engagée, avec authentification des utilisateurs. Même si cette licence est gratuite elle permet de s'assurer que les réutilisations des données sont compatibles avec les politiques publiques conduites sur le territoire. Par exemple, serait incompatible une application encourageant les déplacements en voitures là où la collectivité prône le développement de la mobilité en modes doux. Enfin, la dernière licence, la licence associée, vise à garantir l'équité concurrentielle et éviter que des sociétés en position de monopole ne ravissent le marché potentiel de petites entreprises locales. Au-delà de l'authentification du réutilisateur, ce dernier peut être soumis au paiement d'une redevance en cas de position à tendance monopolistique. Le dispositif de redevance lié à certaines données à forte valeur ajoutée est ainsi conçu comme un instrument de soutien à l'innovation sur le territoire. « En tout état de cause, si les obligations liées aux licences venaient à ne pas être respectées, explique Nathalie, nous serions en mesure de « couper le robinet des données ». L'expérience nous a montré que la simple menace, sans exécution, est très efficace ».



### MDR EN DATA

En partenariat avec Bénédicte Soulat, MOI de la délégation Solidarité et habitat, Laurence Martinez, responsable de l'équipe « Diffusion des données et géoservices », et Isabelle Mallet, intégrateur à la DINSI, Nathalie Vernus-Prost a mis à disposition les données concernant les Maisons du Rhône. Elles sont désormais géolocalisées, et proposent les numéros de téléphones ainsi que des contacts pour chacune d'entre elles.



### DÉCOUVRIR DATA. GRANDLYON.COM

La plateforme Data, basée entièrement sur des logiciels libres, offre de nombreuses fonctionnalités pour faciliter l'utilisation des données. Toute l'information nécessaire est disponible, pour les débutants comme pour les développeurs.



### LES CHIFFRES PARLENT !

- 660 jeux de données disponibles sur **data.grandlyon.com**, contre 452 au 01/01/15
- dont 50 issus de partenaires privés (JC Decaux, Aéroports de Lyon, Q-Park, EFFIA, Air Rhône-Alpes, Acoucité...)
- 20 millions de données « mobilité » alimentent quotidiennement l'application mobile « Optimod'Lyon »

**NATHALIE VERNUS-PROST, « CHIEF DATA OFFICER » (OU ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DES DONNÉES), ORGANISE LA CIRCULATION DES DONNÉES DANS LE RESPECT DE LA VIE PRIVÉE ET DES DIFFÉRENTS SECRETS LÉGAUX.**



« En avril 2015 nous avons été la première collectivité en France à créer cette fonction que j'occupe, expérimentée par des entreprises et collectivités notamment aux États-Unis. Je dois m'assurer de l'adaptation en continu, de la collecte, de l'actualisation et de la diffusion des données métropolitaines.

En outre, j'ai pour mission d'identifier des facteurs de valorisation de ces données, soit au sein du Grand Lyon par la création de services numériques nouveaux ou l'usage de données en interne (partage, croisement, analyse de la donnée), soit auprès d'acteurs privés ou en collaboration public-privé. Le laboratoire urbain collaboratif "TUBA", installé à côté de la gare de la Part Dieu est une des ressources du territoire que je sollicite au quotidien.

Enfin, j'ai en charge l'animation de l'écosystème autour de la donnée. Nous avons le projet d'organiser des cafés data à la Métropole pour propager la connaissance autour des données et, ainsi, faire découvrir celles que les services ne connaissent pas et qui pourtant pourraient simplifier leurs tâches. »

# NATURE EN VILLE : ESCAPADE MILANAISE POUR OBSERVER LES RECETTES ITALIENNES

Du 17 au 20 mai dernier, dix habitants de quatre quartiers prioritaires de la Métropole ont participé à un voyage d'étude à Milan. L'objectif ? Apprendre des initiatives milanaises d'aménagement de la nature en ville, notamment en termes de jardins partagés, de lien autour des espaces naturels de proximité, ou encore d'achats groupés favorisant les circuits courts.

Ce voyage d'étude à Milan sur la nature en ville a été organisé avec le soutien du service Relations internationales. Pour y prendre part, la direction Politique de la Ville a réuni des habitants des quartiers États-Unis, Santy, Oullins et Saint-Fons impliqués sur ces thématiques, par exemple via des associations locales de jardiniers. Pour eux comme pour les deux chargés de mission qui les ont accompagnés, cet échange est plein de promesses.

## S'inspirer et comparer

Les trois jours passés sur place, bien remplis, ont permis aux habitants d'observer la mise en œuvre de divers projets. Certains les ont inspirés sur ce qui pourrait être fait dans notre agglomération : une application smartphone favorisant la gestion urbaine et sociale de proximité, les citoyens devenant signaleurs de dégradations ; ou encore la gestion par une association d'habitants d'une friche

réhabilitée sur leur propositions, avec des potagers communs. D'autres projets les ont au contraire renvoyés à des démarches déjà menées dans le Grand Lyon. L'échange s'est alors vraiment fait dans les deux sens, les habitants métropolitains faisant part de leur expérience. Ils ont aussi pu observer des initiatives similaires mais marquées par la transposition dans un contexte différent. Ils pourront ainsi enrichir leurs démarches d'autonomie alimentaire, prioritairement axées sur l'adéquation aux besoins des habitants de quartiers prioritaires, de la façon dont leurs hôtes milanais mettent l'accent sur l'alimentation bio. Un débriefing avec les habitants sera d'ailleurs organisé fin juin par la Mission Entrée Est pour déterminer les suites à donner à cet échange européen. Maintenir le contact est bien sûr prévu, peut-être pour accueillir les Milanais, mais ces suites passeront aussi par la co-production de projets entre les quatre quartiers grands-lyonnais, rapprochés par ce voyage.

**PEGGY BLOND,**  
CHARGÉE DE MISSION  
DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE  
LA VILLE DE LYON, ELLE EST  
RATTACHÉE À LA MISSION ENTRÉE  
EST, DANS L'ÉQUIPE POLITIQUE  
DE LA VILLE CO-FINANCÉE PAR  
LA MÉTROPOLE, ACTIVE SUR  
LES QUARTIERS ÉTATS-UNIS  
ET SANTY. ELLE A ACCOMPAGNÉ  
LES HABITANTS.



« La gestion de la vie de quartier à Milan est intéressante. Les initiatives privées y sont nombreuses. Nous pouvons nous inspirer de la façon dont elles sont intégrées au développement des quartiers. Le diagnostic d'usage par les habitants que cela permet est exactement ce que nous voulons favoriser avec la mise en œuvre des Conseils Citoyens. Ils devront s'appuyer sur la capacité à mettre divers acteurs privés dans une posture de proposition. Le voyage a été une bonne préfiguration : les techniciens étaient en retrait et les habitants ont pleinement pris leur place dans les échanges, avec enthousiasme ! »



Si des jardins partagés existent déjà dans leurs quartiers, à Pré-Santy et Pré-Sensé, les habitants ont pu apprendre de la façon dont les Milanais gèrent les leurs.

# COMMENT ?

« Comment les nids de poules sur les voies sont-ils signalés et bouchés ? »



De gauche à droite sur la photo du milieu, Dominique Hoarau, Pascal Pafundi et Nicola Ferand sont ouvriers de maintenance dans la subdivision VTPE de Bron. Ils nous expliquent la façon dont la présence d'un nid de poule peut leur être signalée, ainsi que les enjeux d'une intervention rapide sur les détériorations ou affaissements de la voirie.



LA DÉTECTION DES NIDS DE POULE PASSE PAR DIFFÉRENTS CANAUX, LE SIGNALÉMENT PAR LES USAGERS NE RELEVANT NORMALEMENT QUE DES DÉGRADATIONS QUI ONT ÉCHAPPÉ AUX AGENTS.



C'est d'abord la brigade d'intervention urgente qui recense les voies abîmées, durant ses patrouilles sur le secteur de la subdivision. Elle intervient directement sur les dégradations qu'elle constate, ainsi que sur les signalements parvenus via GRECO. Les équipes en mission peuvent également constater les nids de poule : elles emportent toujours avec elles le matériel nécessaire à une intervention. Enfin, la subdivision organise des campagnes régulières de recensement sur les secteurs particulièrement dégradés, et à la sortie de la période hivernale. Tous les nids de poule sont alors bouchés lors d'une sortie avec un véhicule prévoyant le tonnage nécessaire de « concassé » (le gravier calibré pour se stabiliser dans le trou, une fois damé) et d'« enrobé » (ce qui fera la couche superficielle bitumeuse). Des interventions sont aussi menées sur les trous dans les tranchées réfectionnées en provisoire par les concessionnaires, à leur charge. Si un tronçon de voirie nécessite des travaux importants de

rénovation, une entreprise qui aura les moyens de faire du gros œuvre durable est mobilisée.

## LES URGENTISTES DE LA VOIRIE

« Nous faisons plus du préventif que du curatif en fait, précise Pascal Pafundi. Il faut intervenir quand le « tapis » commence à se fissurer et que l'eau peut s'infiltrer. Soit le sable s'en va et l'enrobé au-dessus s'affaisse, soit celui-ci explose avec le dégel ». Le diagnostic est clinique. « Sans intervention rapide, un nid de poule empire et est rapidement suivi par d'autres. Nous faisons tenir le plus longtemps possible, selon des procédures préconisées par le labo de la Voirie, en posant des pansements : ce sont les bandes noires sur les voies, les pontages ». Le vocabulaire médical ne s'arrête pas là : « pour intervenir au mieux, nous avons une formation aux pathologies des voies, précise Dominique Hoarau. C'est essentiel, car il s'agit avant tout de la sécurité des usagers. Sur les pistes cyclables, de plus en plus nombreuses, ou dans un virage, c'est très dangereux ». La régie est donc exigeante sur la réactivité des interventions. « Heureusement, nous connaissons les endroits sensibles, là où ça circule beaucoup ou vite ».

# DÉCOUVERTE D'UN NOUVEAU MONDE DANS LE SILLAGE D'UN ASSISTANT INFORMATIQUE

Il y a eu une rencontre aller, en mai, quand Mickaël Mottin est parti à la découverte du métier de Dominique Penard. Ce mois-ci, Dominique rend la politesse à Mickaël et découvre le métier d'assistant informatique (AI). La Métropole héberge onze équipes de MOI (Management-Organisation-Informatique) au sein desquelles travaillent les AI. Une même dénomination qui recouvre des réalités très différentes suivant les directions ou délégations qui les emploient.



## **DOMINIQUE PENARD**

Dominique est agent polyvalent au restaurant administratif situé dans l'Hôtel de Métropole. Un concours d'ouvrier professionnel en cuisine lui a ouvert les portes de la restauration collective. Durant 14 ans, elle a exercé ses talents au sein du Collège Léon Comas à Villars-les-Dombes, avec 500 couverts par jour. Auparavant, elle avait passé deux ans dans les cuisines du Lycée Albert Camus à Rillieux-la-Pape. Elle a intégré le Grand Lyon en octobre 2014.

## DÉCOUVERTE PREMIERS PAS DANS LES ÉTAGES

Le rendez-vous a été fixé à 9h30. Dominique a quitté l'uniforme en vigueur dans les cuisines. Elle est accueillie par Mickaël au 1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel où il est basé, avec sa collègue et alter-ego Séverine Chambon, pour intervenir sur le périmètre de la nouvelle délégation Territoires et partenariats. Dominique n'a mis qu'une fois les pieds sur un plateau, c'était pour rencontrer le service Ressources humaines le jour de son embauche. « *Je me demande comment vous y retrouver dans ce dédale ?* ». Démarrage sur les chapeaux de roue. Mickaël, un plan sous le bras, entraîne Dominique à la direction des Finances au 5<sup>ème</sup> étage. Il va lui montrer l'une des facettes de son métier : le déménagement et l'aménagement des postes et des espaces de travail.



## AUX FINANCES

### RÉAMÉNAGEMENT EN VUE

Aujourd'hui, il doit préparer le réagencement d'un espace devant le bureau du directeur. L'objectif est de ménager un espace d'accueil pour ses visiteurs. Mètre-ruban en main, Dominique propose son aide pour prendre la mesure des meubles qui devront trouver place ailleurs. Elle annonce aussi les numéros des imprimantes qu'il faudra faire déplacer par les services de la direction Innovation numérique et systèmes d'information (DINSI) tandis que Mickaël prend des notes. Bref conciliabule avec Claudine, la secrétaire du directeur des Finances. Il lui annonce qu'il faudra mettre en carton le contenu des armoires avant de les pousser plus loin.



## CHEMIN FAISANT COMÈTE, CET INCONNU

Direction à présent le bâtiment M+M pour aller accueillir une nouvelle arrivante à la direction des Affaires juridiques et de la commande publique (DAJCP). En chemin, Dominique pose de nombreuses questions à son « hôte ». Il faut préciser qu'elle n'a accès à aucun service informatique : ni ordinateur, ni boîte mail ou serveur intranet Comète. Comète, qu'elle a seulement découvert en mars dernier, lors du temps d'accueil des nouveaux arrivants.

« Est-il vrai que l'on pourrait se connecter à Comète depuis chez soi ? » demande-t-elle. « Techniquement on sait le faire au cas par cas. On attend beaucoup d'un projet encore à démarrer qui viserait à ouvrir ce type de service à l'ensemble des agents ».

## EXPRESS MISSION FORMATION

Eymen Lahmar est une nouvelle juriste recrutée par la DAJCP. Elle travaillait à la DEES auparavant et est arrivée la veille. Mickaël lui présente l'environnement informatique de la Métropole. Pour elle, il y a à la fois de la redite et du neuf. Dominique ne perd pas une miette des explications qu'il prodigue. Comète sert de fil conducteur pour dispenser plusieurs informations pratiques. Dominique découvre alors en profondeur cette mine de documentation et d'information inaccessible pour elle aujourd'hui. « Si j'avais accès à Comète, cela m'aiderait non seulement à découvrir et à comprendre le milieu dans lequel je travaille mais j'aurai aussi un accès aux offres de mobilité et du Comité social... ».



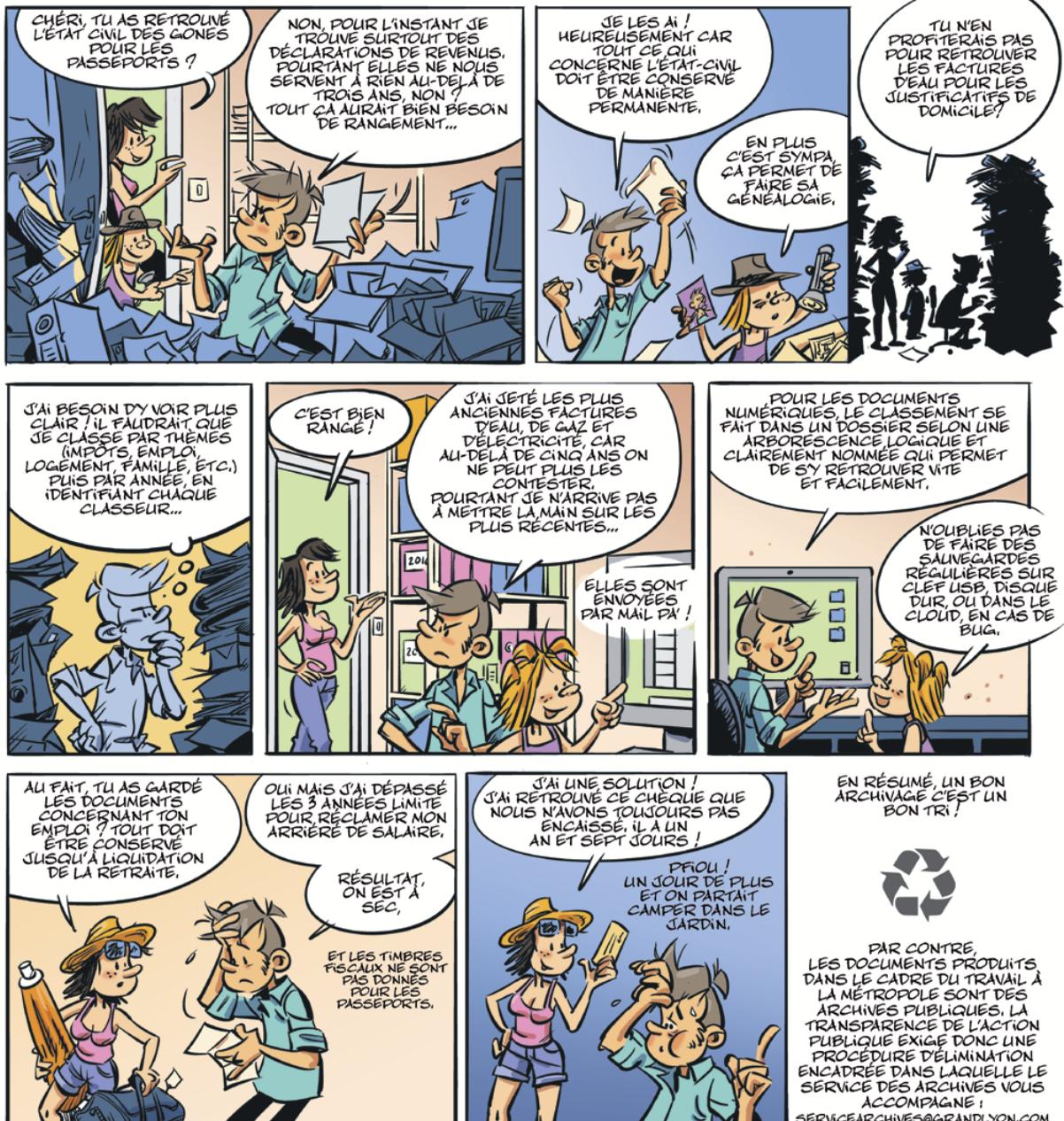
## LES IMPRESSIONS ?

« J'ai été surprise par la facilité et la simplicité avec laquelle Mickaël parle de l'informatique. On sent qu'il a une connaissance approfondie des rouages de la Métropole. J'ai découvert un travail extrêmement varié, loin d'être monotone. D'ailleurs quand je suis arrivée, lui et sa collègue m'ont dit tout de suite : « on ne sait jamais complètement ce que l'on va faire en arrivant le matin ». J'ai aussi découvert que le métier d'assistant informatique est à la fois manuel et intellectuel. C'est un travail super intéressant mais qui, je l'avoue, me dépasse ! »

# GARDER OU JETER, TELLE EST LA QUESTION...

Faire le tri dans ses documents administratifs relève pour beaucoup d'une épreuve. Il est facile de se perdre dans les différentes règles de conservation et autres délais de validité. Pour classer en éliminant au fur et à mesure, le service des Archives vous donne quelques astuces.

→ À noter, un site d'État recense l'ensemble des durées de conservation des documents personnels : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19134>



## MMS, ÇA VEUT AUSSI DIRE MÉDECIN MÉDICO-SOCIAL !

Michel Narjoux est médecin territorial sur les Maisons du Rhône (MDR) d'Ecully, Limonest, Tassin, et Ste Foy-lès-Lyon. En tant que médecin référent Personnes Âgées-Personnes Handicapées (PA-PH), son métier consiste à évaluer leur degré de dépendance. Portrait d'un homme aussi passionné qu'inattendu.

### Comment travaillez-vous ?

Le plus possible en équipe ; personne n'a la science infuse. Pour un avis sérieux car complet, un médecin doit travailler avec un agent administratif, un travailleur social, un ergothérapeute.

### Quelles qualités pour vos missions ?

Écoute, disponibilité, optimisme et bonne humeur. Je traite des cas humainement difficiles. L'empathie est nécessaire pour comprendre les situations, mais prendre la distance permettant une expertise objective est aussi indispensable. Équilibriste résume bien cette alchimie.

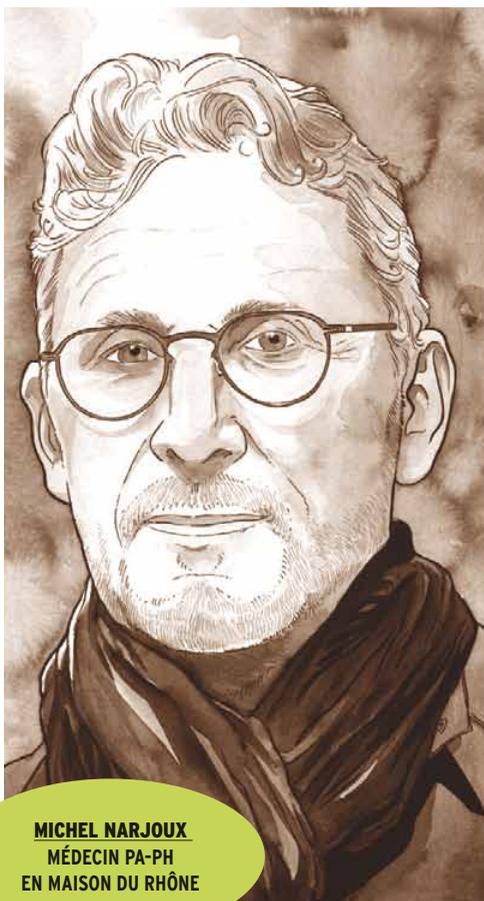
### Qu'est-ce qui vous rend heureux au travail ?

Pratiquer trois types d'activité distinctes, qui m'enrichissent au quotidien : de l'expertise (en 2005, je me suis, par exemple, beaucoup investi pour la mise en place sur le territoire de la loi handicap), de la sensibilisation/formation auprès de collègues, et enfin du terrain, au service des usagers.

### Vos bouffées d'oxygène pour décompresser ?

La plongée pour la beauté silencieuse des fonds marins à couper le souffle. Sinon, cultiver mon jardin me vide la tête. Et comme je me suis mis à la permaculture (1), je me fais autant de bien à moi qu'à la planète !

<sup>(1)</sup> La permaculture est un ensemble de pratiques et de mode de pensée visant à créer une production agricole soutenable.



© Ben Jurdic / épicerie séquentielle

**MICHEL NARJOUX**  
MÉDECIN PA-PH  
EN MAISON DU RHÔNE

### Médecin, est-ce une vocation ?

Après le bac, je voulais devenir ingénieur agronome ; les études médicales me semblaient trop longues. Et puis, comme mon père exerçait cette activité et que j'ai toujours aimé le relationnel, j'ai emprunté la même voie que lui. En me spécialisant en « Médecine Physique et de Réadaptation » ! Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis.

### La différence entre un médecin classique et un médecin médico-social ?

Le premier soigne, alors qu'en tant que référent autonomie je ne prescris aucune ordonnance, même s'il m'arrive de donner des conseils préventifs de santé. J'évalue la dépendance des personnes âgées ou handicapées. L'expertise établie est une proposition technique sur laquelle statue une commission pour allouer des aides adaptées.

## Temps d'accueil des nouveaux arrivants du 10 mai 2016



Liass	<b>Aoudia</b>	DDUCV / Propreté
Djamel	<b>Belalem</b>	DDUCV / Propreté
Loïc	<b>Carroue</b>	DDUCV / Eau
Romain	<b>Cartia</b>	DDUCV / Voirie
Guillaume	<b>Eynard</b>	DDEES / DIAE
Magalie	<b>Fresco</b>	DDEES / DINSI
Romain	<b>Fuoco</b>	DDUCV / Propreté
Mylène	<b>Gavoto Martos</b>	DDSH / Projet territo
Bruno	<b>Gibert</b>	DDUCV / Propreté
Nicolas	<b>Gire</b>	DDSH / MOI
Serge	<b>Gugliermina</b>	DDUCV / Voirie
Catherine	<b>Lolliot</b>	DDEES / DIAE
Martine	<b>Lazzarotto</b>	DDUCV / Propreté
Sylvie	<b>Lombard</b>	DDEES / DINSI
P. Henri	<b>Miola</b>	DGR / DAJCP
Lasad	<b>Nasr</b>	DDUCV / Propreté
A. Sophie	<b>Petitprez</b>	DDEES / DIAE
Valérie	<b>Pornin</b>	DGR / DRH
Sophie	<b>Prost</b>	DDSH / MDR Villeurbanne
Alexandre	<b>Rivoire</b>	DDUCV / Voirie
Séophiène	<b>Sahari</b>	DDUCV / Voirie
Hammou	<b>Sersoub</b>	DDUCV / Propreté

## Temps d'accueil des nouveaux arrivants du 24 mai 2016



Estelle	<b>Bonnet</b>	DDEES / Musée gallo-romain
Cécile	<b>Chavas</b>	DDSH / MDR Villeurbanne
Audrey	<b>Crepin</b>	DDUCV / Propreté
Delphine	<b>Germain-Montagne</b>	DDSH / DVAD
Emmanuelle	<b>Laignel</b>	DDSH / PA-PH
Catherine	<b>Mast</b>	DDUCV / Eau
Franck	<b>Milloz</b>	DDUCV / Propreté
Xuan Khoa	<b>Nguen</b>	DDUCV / Propreté
Jean	<b>Pajoul</b>	DDUCV / Propreté
Brigitte	<b>Regaldie</b>	DDEES / DIAE
Alexandre	<b>Veneré</b>	DDUCV / Propreté

## Décès de Jean-François Janowski



Jean-François Janowski est entré à la Communauté urbaine en 2007 : il a rejoint la subdivision NET SO comme responsable secteur Grigny et Chauffeurs, et a ensuite pris la responsabilité du secteur de Givors. Il adorait cuisiner, et en avait d'ailleurs fait son métier avant de devenir agent de maîtrise.

Parfois il donnait des petites recettes à ses collègues. Début 2016, ignorant qu'il était gravement malade, il a continué à exercer ses missions de terrain, jusqu'à son hospitalisation, peu de temps avant son décès. Ses enfants remercient tous ceux qui les ont soutenus dans cette épreuve. La gentillesse de Jean-François, sa disponibilité et son professionnalisme était très appréciés de ses collègues. Il leur manque beaucoup.

## Décès de Jean-Marc Font

La subdivision NET SO et plus particulièrement les agents du nettoyage d'Oullins ont le regret de vous faire part du décès de leur collègue et ami Jean-Marc Font, qui a œuvré de longues années pour la propreté d'Oullins. Sa sympathie envers les autres et son professionnalisme nous manqueront. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



Ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 16h et le jeudi de 8h30 à 17h  
Fermé le mardi - **Contact** : Nicole Albinana - 04 78 63 41 76 - **Comète** : Rubrique "A la pause"

## SPECTACLES

- **Sexe, Magouilles et Culture Générale** (texte écrit par Laurent Baffie) - Comédie Odéon
- **Ennemies potiches n°1** (café théâtre) - Comédie Odéon
- **Jean-Michel Jarre**  
Halle Tony Garnier
- **Les Bodins** - Halle Tony Garnier
- **Saturday Night Fever** (offre de lancement) - Halle Tony Garnier
- **Bharati 2** - Halle Tony Garnier
- **L'amour caché** (théâtre)  
Bourse du Travail
- **Portrait Craché** (théâtre)  
Bourse du Travail
- **Arnaud Ducret** (one man show)  
Bourse du Travail
- **Norman** (one man show)  
Bourse du Travail
- **La reine des neiges**  
Bourse du Travail
- **Vianney** - Bourse du Travail
- **Belcanto** (héritage Pavarotti)  
Bourse du Travail
- **Superbus** - Transbordeur
- **Gospel pour 100 voix** - Salle 3000
- **Guignol** - La Maison de Guignol  
Lyon 5<sup>ème</sup> (voir détail sur Comète)



## AUDITORIUM



- Nouveauté** : Abonnements 6 concerts Expresso
- **Star Wars en concert** (musique et lasers)
  - **Giuseppe Verdi Requiem** (symphonique)
  - **Orgue** (concert expresso)
  - **Fanfares** (concert expresso)
  - **L'oiseau de feu** (concert expresso)
  - **Beethoven Symphonie n° 5** (symphonique)
  - **Brahms Double Concerto** (symphonique)

## PARTICIPATIONS ABONNEMENTS SPORTIFS OU CULTURELS

**Rappel** : Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, toute demande de participation sur un abonnement sportif ou culturel doit être transmise au comité social dans un délai de deux mois à compter de la date

de la facture (et non plus à compter du 1<sup>er</sup> match ou du 1<sup>er</sup> spectacle).

## CHÈQUES EMPLOI SERVICE UNIVERSELS

Prochaine commande de CESU le 08/07/16. Ne pas oublier de fournir l'avis d'imposition 2015 sur les revenus 2014. Date commande suivante : 07/10/16.

## LINÉAIRES 2016

Des linéaires sont encore disponibles pour les mois de juin et septembre à tarif préférentiel. Venez vous inscrire au COS pour en bénéficier, muni d'un chèque d'acompte de 30 % et de votre avis d'imposition 2015 (revenus 2014). La liste est disponible sur Comète.

## ABONNEMENTS LOU-RUGBY SAISON 2016/2017

Pour profiter du tarif CE, consulter Comète, Rubrique Comité Social. Promotions ou renseignements à l'accueil du COS.



Contactez le siège : 33 bis cours Général Giraud - 69001 LYON - Ouvert de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 - **Tél.** 04 78 28 95 42 - **Mail** : [contact@lyonsportmetropole.org](mailto:contact@lyonsportmetropole.org)  
**Comète** : Rubrique "A la pause" - **Le site** : [www.lyonsportmetropole.org](http://www.lyonsportmetropole.org)

## LES SECTIONS ESTIVALES

L'été approche et vos envies de prendre le large aussi... rejoignez dès à présent les sections estivales :

### • Section Aviron

Sur le lac de Miribel-Jonage (base de loisir ATOL') du mardi au dimanche de 9h au coucher du soleil en été, et jusqu'à 17h30 en hiver.

**Renseignements au 06 15 73 14 24**

### • Section Ski nautique

Du ski classique et du wakeboard, située sur les berges du Rhône au niveau du 22 avenue Leclerc Lyon 7, les mardis et jeudis à partir de 17h, le samedi à partir

de 15h et le dimanche de 10h à 15h.

**Renseignements au 06 24 98 54 88**

### • Section Pêche

Située à l'Etang des Bruyères de Diemoz (à 30 minutes de Lyon).

**Renseignements au 06 42 59 84 79**

### • Section Plongée

Propose du Hockey subaquatique, de la plongée en piscine ainsi que des sorties en mer.

**Renseignements au 06 30 02 08 32**  
[infobulles@ascul-plongee.com](mailto:infobulles@ascul-plongee.com)

### • Section Voile

Catamarans, planches à voile, dériveurs, habitables, paddles... située au bord

du Grand Large 119 avenue du Carreau 69330 MEYZIEU, tous les samedis et dimanches du 15/04 au 15/10.

**Renseignements au 04 78 04 20 09**  
[voile@lyonsportmetropole.org](mailto:voile@lyonsportmetropole.org)





### Le RIFSEEP, une nouvelle usine à gaz pour renforcer l'individualisation et la subordination des fonctionnaires Ou comment remettre en cause les droits acquis collectivement...

À compter de 2015 pour les fonctionnaires d'État et à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour la Fonction publique territoriale, le Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) est censé être mis en place progressivement **et remplacer les régimes indemnitaires existants**.

La CGT dénonce ce nouveau dispositif qui favorise les fonctions et l'individualisme au détriment des droits acquis collectivement et accentue les inégalités entre collectivités.

Historiquement, la séparation du grade et de l'emploi fonde la logique de carrière et l'indépendance du fonctionnaire vis-à-vis du pouvoir politique, raison d'être du statut de la Fonction publique. En liant une partie de la rémunération à la fonction et aux « résultats », ce sont ces principes qu'on remet en cause.

#### ...et négliger les effets négatifs prévisibles

Freins à la mobilité choisie en raison de la « cotation des postes », dégradation des relations au travail : mise en concurrence, phénomènes de cour et clientélisme...ces risques sont réels. Ce régime indemnitaire nouvelle formule remet en cause le déroulement de la carrière des fonctionnaires - déjà fragilisé avec la mise place du PPCR - mais aussi le principe de neutralité des fonctionnaires, attribut indispensable de notre construction démocratique.

**Syndicat CGT des territoires de la Métropole** - Cgt.cg@grandlyon.com - Adresse postale : 3 rue des Cuirassiers - 04 78 63 47 24

Local syndical provisoire : 142, avenue de Saxe - <https://www.facebook.com/cgtgrandlyonmetropole>

**Syndicat CGT Grand Lyon - STEPCI - UGICT CGT** - Immeuble Grand Lyon Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers



### Marché de collecte pour 2017- la fin du fini-parti

Depuis fin 2015, les organisations syndicales rencontrent la direction de la Propreté sur ce sujet. Le projet vise à améliorer les conditions de travail des agents par la fin du fini-parti, d'envisager de nouveaux vêtements et équipements et de réfléchir au parcours professionnel des agents. La CFDT est consciente que cette nouvelle organisation va modifier profondément les habitudes des agents de la collecte. La CFDT est favorable à la fin du fini-parti. C'est une opportunité pour réduire la pénibilité et les risques d'accidents. La CFDT souhaite que ce projet soit bénéfique pour l'évolution des carrières (par exemple favoriser les formations permis poids lourd). La CFDT sera vigilante sur la gestion des horaires en fin de poste (proposition de lissage sur 15 jours). Cette modalité reste à travailler car non satisfaisante en l'état actuel. Pour nous c'est à l'administration de cadrer le dispositif. Nous serons également vigilants pour éviter tout risque de rallongement des tournées. Nous demandons que la charge de travail ne soit pas modifiée et rappelons le fondement du projet, l'amélioration des conditions de travail. La CFDT est attachée au service public et demande que la collecte soit exercée en régie directe.

**Syndicat CFDT** - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 78 63 47 26 - [cfdt@grandlyon.com](mailto:cfdt@grandlyon.com)

[cfdtmetropledeleyon.com](http://cfdtmetropledeleyon.com) - [Facebook.com/cfdtmetropledeleyon](https://www.facebook.com/cfdtmetropledeleyon)



**UNSA Grand Lyon** - Porte Sud - 3 rue des Cuirassiers  
69003 Lyon - 04 69 64 58 23 - [unsa@grandlyon.com](mailto:unsa@grandlyon.com)



### La seule alternative pour être informés : le blog CFE-CGC

Afin de pallier au manque d'espace attribué à notre organisation syndicale pour vous exposer les dossiers en cours (RIG, temps de travail, mutuelles, action sociale... et les problèmes que vous rencontrez au quotidien) nous n'avons plus que le choix du blog. Pour continuer à être informés et rester connectés : inscrivez-vous sur notre blog [cgcmetropledeleyon.blogspot.fr](http://cgcmetropledeleyon.blogspot.fr). Vous y retrouverez toutes nos actions et les dossiers complets sur les différents thèmes qui vous concernent.

**Information importante : ce blog est abrité à l'extérieur de la Métropole via Google ce qui garantit l'anonymat de chacun et sa totale indépendance.**

Si vous rencontrez des difficultés ou avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

**Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon** - Immeuble Porte Sud - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 78 63 47 41  
[cgc@grandlyon.org](mailto:cgc@grandlyon.org) - Blog : [cgcmetropledeleyon.blogspot.fr](http://cgcmetropledeleyon.blogspot.fr)



**Vers un nouveau régime indemnitaire : fonctions, sujétions, expertises, engagement.** Le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, expertises et engagement professionnel (RIFSEEP) est applicable à la fonction

publique territoriale. Sa vocation est de remplacer tous les dispositifs indemnitaires existants au plus tard à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2017. La Prime de Fonction et de Résultats qui répondait déjà à cette orientation est abrogée depuis le 31 décembre 2015. Le RIFSEEP c'est quoi ? Un Régime Indemnitaire avec 2 composantes :

- 1 composante principale l'IFSE (une sorte de part fixe) : L'Indemnité de Fonction-Sujétion-Expertise
  - 1 composante facultative le CIA (une part variable issue de l'évaluation) : Complément Indemnitaire Annuel pour valoriser l'engagement professionnel
- L'enjeu pour la CFTC est d'avoir une part fixe la plus importante possible.

**Syndicat FNACT-CFTC** - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 78 63 47 42 - cftc@grandlyon.com



### Nouveau cadre de la collecte

Lors des discussions préalables à la préparation du nouveau marché de collecte de 2017, notre organisation syndicale a autant que nécessaire - lors des 3 réunions bilatérales, et pendant la concertation - répété et

maintenu sa position. A savoir :

- Maintien du fini-parti
- Quitter son poste de travail au dernier point de collecte est une garantie acquise et elle doit le rester. Les rondes ont déjà fait l'objet de modifications substantielles et « rentrer au dépôt » 1h à 1h 30 avant la fin de la journée est acceptable compte tenu de la pénibilité du métier. L'administration évoque « qu'une majorité d'agents a des difficultés à se projeter dans une autre logique que celle du fini-parti ». Alors pourquoi en changer ?
- Maintien d'une répartition 50% régie, 50% prestataires

**Syndicat FO** - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon 04 78 63 47 27 - fo@grandlyon.com



### Le 4 avril 2016

Une CONFERENCE était organisée entre le PRESIDENT et les organisations syndicales. La FAFPT attendait la proposition d'une rencontre annuelle comme cela se faisait avant... mais c'était avant... la Métropole ! Il n'a pas semblé nécessaire au Président d'écouter

chaque organisation syndicale individuellement. Le constat n'aura pas besoin de 900 caractères ! Si nous n'avions besoin de... rien, nous étions au bon endroit au bon moment.

ARGUMENT IMPARABLE ET RECURRENT : où voulez-vous que l'on trouve les moyens de vous permettre de travailler dans de bonnes conditions ? Même l'octroi de 2 ou 3 jours sous forme de reconnaissance d'années d'ancienneté, ou une meilleure participation sur la prévoyance santé !! Aucun signe positif.

Ha si... peut être une discussion sur un aménagement du temps de travail... pour qui ? Quand ? Et le télétravail là aussi ... ? Alors est-ce une date à retenir ??

**FA-FPT** - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon 04 78 63 47 25 - Fax : 04 26 99 38 95 - fafpt@grandlyon.com



**SUD** - 125 rue Garibaldi 69006 Lyon - 06 25 30 22 64 sud@grandlyon.com - Adresse postale : Porte Sud - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon



### 1,2%, ce n'est pas suffisant

Un travail mal reconnu, de nombreux agents en difficulté pour en vivre correctement, une situation néfaste à la Fonction publique en termes de reconnaissance sociale, d'image et d'attractivité, voici en

quelques mots le résumé des conséquences de la politique de gel de la valeur du point d'indice depuis 2010. Pourtant, de l'avis général, l'engagement des agents publics est sans faille et reconnu, il a ainsi été largement salué lors des attentats de 2015. Ils ont également joué un rôle essentiel en faveur des citoyens pour amortir les effets sociaux de la crise de 2008. C'est grâce à eux que les services publics garantissent dans notre pays la cohésion sociale. **Retrouvez l'ensemble de nos articles sur : [www.snuter-fsu.fr](http://www.snuter-fsu.fr)**

**FSU** - 1 esplanade François Mitterrand 69002 Lyon 07 63 26 53 23 - FSU@grandlyon.com - Adresse postale : Porte Sud - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon



### Ne plus subir les changements

Les choix organisationnels faits par l'administration et l'exécutif engendrent des difficultés et de la souffrance au travail. Aucun accompagnement n'est proposé aux agents. Il n'y a pas d'anticipation. Le navire métropole dérive dangereusement. L'UNICAT a proposé aux partenaires sociaux de négocier avec l'administration un cadre d'accompagnement des changements, dans lequel nous ne serions plus une chambre d'enregistrement, mais acteurs de cet accompagnement. Si l'idée vous intéresse et que vous vous sentez concernés, rejoignez-nous et échangeons sur [unicatmetropole@grandlyon.com](mailto:unicatmetropole@grandlyon.com)

**UNICAT** - 06 10 94 47 08 - unikatmetropole@grandlyon.com

# TEMPS FORTS À LA MÉTROPOLE

## **CAFÉ CLIP DU 20 MAI**

Organisé par la direction de la Voirie.



## **LA VILLE INTELLIGENTE EXPLIQUÉE**

L'expo, inaugurée le 19, s'est tenue jusqu'au 30 mai.



## **LE PETIT MÉTROPOLITAIN SUR LES ROUTES**

Nouvel arrêt de l'expo itinérante à la cantine de l'IDEF, le 26 mai.



## **2ÈME ÉDITION DU SALON SCÈNES DE JARDINS**

Encadré par le personnel de Parcs et Jardins, du 27 au 29 mai au domaine de Lacroix-Laval.

## **LES JEUX DES COLLÈGES**

Le 1er juin, journée festive dédiée au sport pour les collégiens.